



Profil métier SFMQ

Magasinier.ère

LOG-magas-V02-2020

Approuvé par le Gouvernement wallon le 11/03/2021

Approuvé par le Collège de la commission communautaire française le 15/10/2020

Approuvé par le Gouvernement de la Communauté française le 18/03/2021

En remplacement du profil

Approuvé par le Gouvernement wallon le 19/07/2018

Approuvé par le Collège de la commission communautaire française le 6/09/2018

Approuvé par le Gouvernement de la Communauté française le 27/06/2018

SERVICE FRANCOPHONE DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

secretariat.sfmq@cfwb.be

www.sfmq.cfwb.be



LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN ET LES AUTORITÉS PUBLIQUES INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

Référentiel métier

Magasinier/Magasinière

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

1. Définition en termes de description des productions et des services attendus

Le magasinier réalise des opérations de magasinage :

- la réception des articles livrés (voir *Profil métier Réceptionniste en logistique*) ;
- la préparation de l'espace de stockage (voir *Profil métier Opérateur de stock en logistique*) ;
- le prélèvement, la collecte et la préparation des articles pour l'expédition (voir *Profil métier Préparateur de commandes en logistique*) ;
- la collecte des informations pour la livraison et la préparation des expéditions (voir *Profil métier Préparateur d'expéditions en logistique*).

2. Code ROME V3

Code ROME V3 : H1403, N1101, N1103, N1303 et N1105

Famille de métiers : Industrie et Transport (H) et Logistique (N)

Domaine professionnel : Méthodes et gestion industrielles (H14), Magasinage, manutention des charges et déménagement (N11) et Personnel d'encadrement de la logistique (N13)

3. Appellations synonymes du métier cible

/

4. Traductions

NL - magazijnier

DE - lagerist

EN - housekeeper/warehouseman

5. Situation du métier

cf. Document COREF-00 Grappe(s) métiers S.F.M.Q. « Logistique »

6. Niveau de responsabilité par rapport à autrui

- Exercer le métier sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique
- Exercer le métier seul (sans supérieur hiérarchique, sans personne à superviser)
- Exercer le métier et être responsable de plusieurs personnes

7. Situation par rapport à son niveau de professionnalisation et de spécialisation

Le métier est décrit au niveau du professionnel compétent et limité au cœur du métier.

Le professionnel « compétent » est capable de bien exécuter son travail, conformément aux procédures et/ou aux prescriptions. Il est efficace c'est-à-dire il répond à ce qui lui est demandé. Ce niveau correspond **au niveau d'entrée dans l'emploi**.

Le cœur du métier est constitué des actes professionnels les plus représentatifs du métier.

8. Précision quant à l'aspect collectif du travail

- Exercer le métier seul
- Exercer le métier au sein d'une équipe de travailleurs exerçant le même métier
- Exercer le métier au sein d'une équipe pluridisciplinaire

9. Lieux d'exercice du métier

- En intérieur (entrepôt, magasin...)
- En extérieur (chantier)

10. Conditions d'exercice du métier

Conditions matérielles :

Horaires de travail :

L'emploi de magasinier peut s'exercer en horaire fixe ou variable.

Conditions de travail :

- Cette activité implique la station debout, de fréquentes allées et venues ainsi que des manutentions. Elle comporte des risques de chutes, de coupures et de troubles musculosquelettiques (TMS).
- Le magasinier assure des journées pendant lesquelles il conjugue rigueur, dextérité et rapidité.
- Le magasinier est soumis à des périodes d'activité soutenue "coup de feu", stress.

Contexte relationnel et/ou psychologique :

Le magasinier doit pouvoir s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et s'adapter aux exigences des procédures de travail.

11. Législation et éléments de bonnes pratiques à prendre en compte

Sécurité, santé, bien-être au travail, ergonomie, hygiène et environnement (Code et RGPT)

- Code du bien-être au travail
- R.G.P.T.
- A.R. du 04/05/1999 concernant l'utilisation d'équipements de travail mobiles

Législation concernant le métier dans sa globalité (accès à la profession, agréation, directives européennes / fédérales / nationales / communautaires / régionales, directives SPF Santé ...)

- Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR...)
- Autres référentiels en fonction des articles et du secteur d'activités (ex. : « Food defense, ISO, IATA, HACCP, AFT, etc.)
- Certification VCA
- Brevet de cariste ou validation des compétences

12. Evolutions possibles du métier

Le métier de magasinier peut évoluer en fonction des progrès de la technologie (informatique, engins, chariots élévateurs, produits, techniques d'emballage, organisation et procédure de travail, tracking, voice picking, etc.).

13. Sources principales

- *Arrêté Royal portant sur l'agrément de la qualification professionnelle de magasinier* (Gouvernement flamand – 20/04/2012) - www.ejustice.just.fgov.be
- Actiris, Fiche métier IMT-B *Cariste*, profession 548, <http://imtb.actiris.be>
- Actiris, Fiche métier IMT-B *Employé transport et expédition polyvalent*, profession 402, <http://imtb.actiris.be>
- Actiris, Fiche métier IMT-B *Employé à la planification et à la logistique*, profession 633, <http://imtb.actiris.be>
- Actiris, Fiche métier IMT-B *Employé magasinier*, profession 405, <http://imtb.actiris.be>
- Actiris, Fiche métier IMT-B *Ouvrier magasinier*, profession 554, <http://imtb.actiris.be>
- Actiris, Fiche métier IMT-B *Chargeur-déchargeur*, profession 549, <http://imtb.actiris.be>
- Aslog, *Association française pour la Logistique*, www.aslog.org
- CCPQ, *Manutentionnaire-cariste*, 2002
- CDVC, *Référentiel de compétences, Conducteur de chariot élévateur*, www.cdvc.be
- CDVC, *Référentiel de compétences, Magasinier*, www.cdvc.be
- FOREM, *Horizons Emploi, Métiers et professions : REM 4331201*, fiche *Conducteur de chariot élévateur*, www.leforem.be
- FOREM, *Horizons Emploi, Métiers et professions : REM 4331101*, fiche *Magasinier*, www.leforem.be

- FOREM, *Horizons Emploi, Métiers et professions* : REM 4331102, fiche Manutentionnaire, www.leforem.be
- *Conventions collectives de la CP 140.03*, www.emploi.belgique.be
- *Dictionnaire logistique et transports*, édité par Logistics in Wallonia, <http://www.logisticsinwallonia.be>
- ROME V3, fiche H1403 - *Intervention technique en gestion industrielle et logistique*, www2.pole-emploi.fr
- ROME V3, fiche N1101 - *Conduite d'engins de déplacement des charges*, www2.pole-emploi.fr
- ROME V3, fiche N1103 - *Magasinage et préparation de commandes*, www2.pole-emploi.fr
- ROME V3, fiche N1303 - *Intervention technique d'exploitation logistique*, www2.pole-emploi.fr
- ROME V3, fiche N1105 - *Manutention manuelle de charges*, www2.pole-emploi.fr
- SERV, *Conseil économique et social de Flandre [Sociaal-economische raad van Vlaanderen]*, <http://www.serv.be/serv>
- *Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale* : <http://www.emploi.belgique.be/home.aspx>
- SIEP: <http://metiers.siep.be/abc/>

Référentiel des compétences professionnelles

Magasinier/Magasinière

Les métiers décrits par le S.F.M.Q. sont accessibles aux hommes et aux femmes, selon les directives légales en la matière. Afin de faciliter la lecture, les métiers sont désignés par le genre grammatical masculin dans la suite du document.

Le métier de magasinier recouvre les 4 métiers suivants :

- réceptionniste en logistique,
- opérateur de stock en logistique,
- préparateur de commandes en logistique,
- préparateur d'expéditions en logistique.

Les activités clés du magasinier sont donc la somme des activités clés des 4 profils métier S.F.M.Q. cités ci-dessus.

Les compétences professionnelles de magasinier sont identiques à la somme des CP des profils métiers SFMQ suivants :

- réceptionniste en logistique,
- opérateur de stock en logistique,
- préparateur de commandes en logistique,
- préparateur d'expéditions en logistique.